

Comité consultatif **SAINT-MAURICE**



Réunion de lancement du 20 octobre 2020

Bienvenue !

Et merci de votre intérêt pour le comité consultatif

Ordre du jour :

- Tour de table de présentation
- Présentation et réalisation des précédents comités
- J'aime / J'aime pas
- Ce que j'attends du comité / Ce que je peux apporter au comité


Durée réunion :
2h max





Date et horaire

Mardi 20/10/2020 à 19H

Lieu

Salle d'animation rurale, St-Maurice

Présents

Élus : Evelyne Besson, Caroline Dompnier du Castel

Membres du comité : Roger Boiron, Dominique Bonnard, Murielle Déléage, Bernard Deplaude, Florence Julve, Hervé Moreau, Laurent Nouviant, Maurice Oagnier, Anne Pillaert, Lydia Plassais, Jacques Rey

Excusés : Marie-Françoise Fléchet, Marie Gallardo, Matthieu Perrier, Brigitte Regaldie

Agent de la mairie : Laure Zuckmeyer, responsable des services à la population

Tour de table de présentation

Evelyne Besson accueille les participants et les remercie vivement pour leur volonté de s'impliquer dans le comité consultatif.

Elle et Caroline Dompnier du Castel seront les élus référents du comité consultatif de St-Maurice.

Chacun se présente en donnant :

- Son nom et prénom,
- Son âge,
- Son occupation professionnelle et/ou ses loisirs et engagements sur la commune
- Le ou les lieu(x) qu'il fréquente le plus sur la commune



Les précédents comités

Laure Zuckmeyer présente le fonctionnement et les missions des précédents comités.

En préambule, quelques rappels :

- Les comités ont été créés suite à la charte de la commune nouvelle pour renforcer la citoyenneté.
- Il y a un comité par village historique.
- Ils sont régis par une charte, qui va être donnée pour lecture aux membres des 3 comités, qui pourront proposer des corrections et améliorations. Celles-ci serviront à finaliser une charte commune aux 3 comités.

Missions :

- ✓ Émettre des avis sur des projets communaux
- ✓ Soumettre des propositions aux élus
- ✓ Imaginer et concevoir des projets
- ✓ Recueillir l'avis des habitants, développer les liens sociaux

Fonctionnement :

- ✓ 2 à 3 réunions « plénières » par an avec les élus pour faire le point et suivre les projets
- ✓ Des réunions avec et sans les élus pour travailler en sous-groupe, faire avancer des projets
- ✓ Fonctionnement complètement libre : les membres s'organisent comme ils le souhaitent. La mairie peut leur prêter des salles pour se réunir et répondre à toutes leurs questions.



L'intégralité des comptes-rendus se trouve sur le site www.chabaniere.fr

ST-MAURICE

- Urbanisme : forte volonté de connaître les projets d'urbanisme et d'aménagement : le comité a donné son avis, émis des préconisations
- La Madeleine : consultation et propositions pour l'aménagement du quartier suite à construction du nouvel immeuble locatif
- Route de Villette : propositions d'aménagements (sentiers piétons, passages protégés, vitesse...)
- Aire de jeux : participation à l'aménagement au Clos des Mûres
- Salles communales : diffusion d'un questionnaire à l'ensemble de la population, analyse des résultats et propositions à la mairie
- Incivilités : réflexion commune aux 3 comités



L'intégralité des comptes-rendus se trouve sur le site www.chabaniere.fr

ST-SORLIN

- 2 thématiques de travail :
 - ✓ Animations, rencontres, lieux de vie (manquant sur St-Sorlin)
 - ✓ Développement durable, déplacements
- Projet d'un nouveau bâtiment multifonctions (salle des fêtes, restaurant scolaire, accueil périscolaire, etc.) : le comité a été associé
- Tri des déchets : souhait que la commune achète un broyeur de végétaux, souhait d'avoir un « ambassadeur du tri »
- Performance énergétique des bâtiments : organisation d'une conférence avec la Copamo et HESPUL en juin 2019
- Incivilités : réflexion commune aux 3 comités



L'intégralité des comptes-rendus se trouve sur le site www.chabaniere.fr

ST-DIDIER

- Sécurité : proposition de mettre en place un radar pédagogique aux endroits stratégiques du village (radar acheté et utilisé)
- Projet dit « de la roseraie » : qui est plus un projet de jardin public, sur un terrain légué à la commune par des particuliers, sous réserve qu'il reste inconstructible et qu'il devienne un jardin
 - ✓ Idée de réaliser un parc où la flore serait locale et l'entretien minime, accessible à toutes les générations, un lieu de rencontre et de détente, un lieu convivial
 - ✓ Bornage en cours, devis fait pour acquisition clôtures et garde corps
 - ✓ Si le projet continue : se questionner sur l'irrigation, les WC publics, les plantations, etc.
- Incivilités : réflexion commune aux 3 comités

J'aime / J'aime pas

Chacun son tour, les membres du comité sont invités à dire très librement et sans se censurer ce qu'ils aiment et n'aiment pas sur leur commune historique.

J'aime  

L'environnement, la nature, la beauté des paysages

Les chemins de randonnée

Un village propre

Le parc

Le caractère rural du village

Les associations

Les écoles

Les gens souriants

La situation entre Lyon et St-Etienne

La facilité d'accueil d'un enfant tzigane à l'école

Le point poste à l'épicerie

Le marché bio des Clarines

Les commerces

J'aime / J'aime pas

Je n'aime pas  



Cadre de vie, environnement 

La commune nouvelle

Le nom

Faire partie de Chabanière

Ne pas avoir été consulté pour la création de la commune nouvelle

La nouvelle organisation

Le manque de démocratie car il n'y a plus d'élus de quartier

Le manque de proximité avec les élus

Sentiers du Bozançon pas mis en valeur

Absence d'aménagement du terrain vers la Bascule

Manque de poubelles

Aménagement paysager du parc, manque de massifs

Pas de chemins qui relie les 3 villages

L'ambroisie

Pas assez d'employés communaux pour entretenir

J'aime / J'aime pas

Je n'aime pas  

Infrastructures, urbanisme 

Le bar
souvent
fermé

Manque de
locaux pour
les artisans

Manque de salles proposées
aux associations

Manque de commerces,
notamment un boulanger

Départ des médecins
au centre Germaine
Revel

Impossibilité de construire au
Nord (vers Flache Cassa) –
Contraintes urbanistiques



Circulation et
stationnement

Double sens de circulation rue du
8 mai

Circulation et manque d'éclairage vers la MJC

Vitesse en
centre-bourg

Dangerosité du carrefour
des Granges

Stationnement
sauvage devant
l'épicerie

On ne s'occupe pas des
bas quartiers de St-
Maurice

Le sud de
St-Maurice



Chabanière

Ce que j'attends du comité...

Ce que je peux apporter au comité...

Chacun son tour, les membres du comité sont invités à dire ce qu'ils attendent du comité et des élus et ce qu'ils peuvent apporter au comité.

CE QUE J'ATTENDS...

- M'intégrer
- Comprendre les projets
- Avoir des échanges riches, dialoguer
- Que le comité soit une pépinière d'idées et qu'on apporte des solutions
- Des échanges entre électeurs et élus
- Connaître l'histoire du village
- Avoir des informations
- Apporter des améliorations pour que les habitants aiment leur village
- Rencontrer de nouvelles personnes
- Que St-Maurice ne devienne pas un village dortoir
- Que les élus nous entendent
- « Reconnaître à nouveau » mon village

CE QUE JE PEUX APPORTER

- Mes compétences en insertion, développement économique (organisation d'un forum de l'emploi...)
- Mon expérience de conseiller municipal dans une autre commune
- Mes compétences professionnelles (directrice d'école)
- Mon intérêt pour l'écologie, la sécurité, les questions de solidarité
- Mes connaissances sur le commerce et l'artisanat

Questions posées à la mairie

- Le Conseil local de développement (« comité consultatif » à l'échelle du Syndicat de l'Ouest lyonnais) va-t-il reprendre ?
- La mairie va-t-elle ouvrir des commissions à des personnes extérieures à la mairie ?
- La mairie compte-t-elle acheter des panneaux lumineux ?
- Où en est le projet de territoire ?

Les élus vont se renseigner et répondront au Comité consultatif dès que possible.

Conclusion

- **Quelques pistes de travail qui se dégagent au vu de cette réunion et surtout de la partie « j'aime / j'aime pas » :**
 - **Sécurité routière**
 - **Cadre de vie, beauté du village**
 - **Manque d'infrastructures ou infrastructures peu adaptées :** salles pour les associations, commerces, médecins...
 - **Pas de place du village dynamique, vivante,** faisant office de lieu de rencontre
 - **Développement de la démocratie participative**
 - **Ecologie** (formation des agents municipaux, concertation avec les agriculteurs)
 - **Mise en place d'un marché au village**
 - ...
- **Les membres du comité sont invités dès à présent à se réunir entre eux** pour commencer à discuter et à débattre. Sachant que certains de leurs projets seront sur du long terme et d'autres propositions pourront aboutir plus rapidement si elles sont faciles à mettre en œuvre.
- **Ne pas hésiter à consulter les élus référents ou Laure** à la mairie pour toute question.

Prochaines réunions

- **Mercredi 25/11 à 19H à la mairie de St-Maurice** : en dehors de la présence des élus (discussion libre entre les membres du comité pour déterminer les pistes de travail retenues)
- **Mercredi 13/01 à 19H à la mairie de St-Maurice** : réunion plénière en présence de tous les membres du comité et des élus pour répondre aux questions, faire le point sur les projets...



merci

pour votre participation !